



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

 **GRÂCE**
Centre De Santé
Rue de la Gare 22
2074 Marin-Epagnier

Médecine Traditionnelle
Thérapie Naturelle
Acupuncture Massage

Reconnu par les
Assurances Complémentaires

Tél. 032 675 09 49
www.acupuncture-ne.ch

VITEOS ET LE BULCOM PROPOSENT LA MINUTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Se reconnecter au monde naturel



Crédit : Anton Atanasov sur Pexels

viteos
partenaire de transition énergétique

De plus en plus d'études montrent que le temps passé dans la nature influence positivement de nombreux paramètres physiologiques. Anne May s'est penchée sur la question dans sa chronique mensuelle et propose différentes immersions, du bain en forêt aux jardins thérapeutiques. A lire en page 13


GERANCE - FIDUCIAIRE
CARRE-NOIR Sàrl

Gérance:
On loue - On gère - On vend

Fiduciaire:
Déclaration d'impôt - Comptabilité
Gestion d'entreprise

www.carre-noir.ch - 032 757 66 00

 Pompes funèbres
Grau

24h/24 032 751 28 50
Le Landeron

Depuis 1959
une famille au service des familles

Votre garage **GB VEHITECHNIQUE SA** proche de chez vous

SERVICE & RÉPARATION
VENTE VOITURES NEUVES
VENTE OCCASIONS
OLDTIMER

Garage plus

GB Véhitechnique SA • Chemin des Roseaux 5 • 2068 Hauterive
Tél. 032 721 29 59 • Fax 032 721 29 88 • vehitechnique@bluewin.ch

Votre éco-construteur

- Entreprise générale / Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues / Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie



Marti arc jura

www.martiarcjura.ch



AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX-CRESSIER-ENGES-HAUTERIVE-LA TÈNE LE LANDERON-LIGNIÈRES-SAINT-BLAISE



ÉLECTIONS FÉDÉRALES DU 22 OCTOBRE 2023

CORNAUX

Local de vote Maison de Commune
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00
N° téléphone 032 886 45 10

CRESSIER

Local de vote Salle des sociétés
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00
N° téléphone 032 758 85 58

ENGES

Local de vote Maison de Commune
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00
N° téléphone 032 886 47 90

HAUTERIVE

Local de vote Maison de Commune
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00
N° téléphone 032 756 97 36

LA TÈNE

Local de vote Maison de Commune
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00
N° téléphone 032 886 65 00

LE LANDERON

Local de vote Aula du Centre administratif
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00
N° téléphone 032 886 48 60

LIGNIÈRES

Local de vote Maison de Commune
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00
N° téléphone 032 886 50 30

SAINT-BLAISE

Local de vote Administration communale
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00
N° téléphone 032 886 49 50

Vote des malades à domicile

Les électeurs âgés, malades ou handicapés qui ne peuvent pas retourner leur vote, ont la possibilité de faire recueillir celui-ci à leur domicile, en présentant une demande par téléphone, au bureau électoral, **jusqu'au dimanche matin 22 octobre 2023 à 11h00 au plus tard.**

CONSEILS COMMUNAUX

PROTHÈSES DENTAIRES
à La Neuveville

Réparation rapide
Nettoyage - Place de parc

Devis gratuit
et déplacement à domicile possible

Rue de la Tour 12
032 751 37 06

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 06.10.23 au 06.11.23 Publication FAO n° 40

Dossier SATAC n° 116983

Parcelle(s) et coordonnées: 3311 - Marin - Epagnier; 1206406/2566890

Situation: Sous les Ouches; Rue des Tertres 5a

Description de l'ouvrage: Construction d'un bâtiment multi-usages comprenant: une salle de gymnastique, une ludothèque et une structure d'accueil parascolaire-MAÉ pour 160 enfants

Requérant(s): Commune de La Tène, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans: Andrea Pelati Architecte SA, Avenue DuPeyrou 12, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire: Sanction préalable

Affectation de la zone: Zone d'utilité publique / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 13.02.06 RAC (ordre des constructions); Art. 13.02.08 RAC (longueur) Alignement communal; Abattage d'arbres

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Le Conseil communal de la Commune de La Tène,

Vu la requête de la propriétaire, du 13 septembre 2023

Vu la loi fédérale sur la circulation, du 19 décembre 1958,

Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979,

Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1^{er} avril 2020,

considérant:

Qu'il convient de prévenir et sanctionner le parcage illicite sur un article privé,

arrête:

Art. 1788 du cadastre
de Marin-Epagnier

Article premier

Le stationnement est interdit sur l'article privé 1788 du cadastre de Marin-Epagnier, à l'exception des ayants droit (signal 2.50 OSR « Interdiction de parker » avec plaque complémentaire « Propriété privée, excepté ayants droit »).

Art. 2

Les dispositions antérieures contraires au présent arrêté sont abrogées.

Art. 3

Les contrevenant·e·s au présent arrêté seront puni·e·s conformément à la législation fédérale et cantonale.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Abrogation

Contravention

Le président,
M. Eugster
Décision: Approuvé ce jour
Neuchâtel, le 5 octobre 2023
L'ingénieur cantonal
Nicolas Merlotti

Le secrétaire,
Y. Butin

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle, en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de l'environnement, Château, 2000 Neuchâtel. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.

IMPRESSUM

Tirage: 10'700 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Abonnement: 92 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

COUVERTURE
ETANCHEITE
FERBLANTERIE
ECHAFAUDAGES

B V TOITURES

BURKHARD - SUNIER
Succession Vuillemin
2520 La Neuveville

Tél. 032 751 34 50
www.bv-toitures.ch
contact@bv-toitures.ch

AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

3^E ÉDITION DU COURS DERNIER SECOURS

La Fondation La Chrysalide, avec le soutien de la commune, organise un cours pour les personnes adultes, désireuses d'apprendre ce qu'elles peuvent faire pour anticiper, vivre et faire face aux circonstances si particulières du moment de la fin de la vie. Ce cours gratuit et d'une durée de 6 heures aura lieu le samedi 4 novembre. Places limitées et inscription obligatoire.

Pour plus de renseignement et inscription : www.chrysalide.ch/cours-derniers-secours/
La Tène, le 10 octobre 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 22.09.23 au 23.10.23

Publication FAO n° 38

Dossier SATAC n° 117219

Parcelle(s) et coordonnées: 2336 - Marin - Epagnier; 1206649/2566900

Situation: Fin de Marin; Rue de la Fleur-de-Lys 10

Description de l'ouvrage: Installation photovoltaïque

Requérant(s): Pierre Olivier Meystre, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans: Marc Chapatte DPC SA, Champs-Montants 16B, 2074 Marin-Epagnier

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Périmètre du plan de site bâtiment de 1^{ère} catégorie

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DES BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Nous informons la population que notre administration communale sera exceptionnellement **fermée le mercredi matin 18 octobre 2023**.

L'horaire de l'après-midi reste inchangé, soit ouvert de 14h00 à 16h30.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

La Tène, le 13 octobre 2023

L'administration communale



www.fluckigersa.ch

flückiger
ELECTRICITE

Saint-Blaise
Les Ponts-de-Martel
La Chaux-de-Fonds
Le Locle

PHOTOVOLTAÏQUE | SOLUTIONS DURABLES

4 SOIRÉES D'INFORMATION SUR LA FUSION

LATÉNA TOUR!

PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR WWW.LATENA-OUI.CH

En route pour
Laténa

Enges - Hauterive - La Tène - Saint-Blaise

18.10.2023 À 19H30:
AUDITOIRE DE VIGNER, SAINT-BLAISE

26.10.2023 À 19H30:
SALLE BSP, HAUTERIVE

02.11.2023 À 19H30:
HÔTEL DU CHASSEUR, ENGES

08.11.2023 À 19H30:
ESPACE PERRIER, LA TÈNE

AVEC LA PARTICIPATION DE PERSONNALITÉS LOCALES
ET DE 11 SPECIAL GUESTS:

VIOLAINE BLÉTRY-DE MONTMOLLIN / PHILIPPE PERRET
SUSANNE JECKLIN / LAURENT KURTH / MAXIME ROGNON
NICOLA THIBAudeau / MARLÈNE LANTHEMANN
JACQUES CORNU / MÉLANIE TRACHSEL
DANIA GIROLAMI / JEAN-NAT KARAKASH

ORGANISATION:
COMITÉ LATÉNA OUI!

AVIS OFFICIELS des communes

SAINT-BLAISE



ÊTRE ET RESTER MOBILE - SE DÉPLACER DE MANIÈRE INTELLIGENTE ET SÛRE

Ce cours, proposé par Pro Senectute, se déroulera le jeudi 26 octobre de 13h30 à 17h à la salle de Justice (2^e étage) de l'hôtel communal - Grand'Rue 35.

Des expertes et experts des transports publics et des spécialistes de la police vous transmettront des informations et astuces pour faciliter votre mobilité quotidienne. Grâce à la théorie et aux exercices pratiques aux distributeurs de billets, vous saurez rester mobile de façon indépendante, à pied et avec les transports publics.

Inscription jusqu'au 19 octobre 2023 auprès de Pro Senectute Arc jurassien, 032 886 83 39 ou prosenectute.ne@ne.ch

Ouvert aux personnes de 65 ans et plus.

SAINT-BLAISE



HORAIRES DURANT LES VACANCES SCOLAIRES D'AUTOMNE

L'administration communale de Saint-Blaise modifie ses horaires de la manière suivante durant les vacances scolaires :

Du lundi 2 octobre au vendredi 13 octobre 2023 les guichets seront ouverts le matin uniquement de 8h30 à 12h00.

Il en va de même pour les horaires des services intercommunaux (L'Agence AVS/AI de l'Entre-deux-Lacs, le guichet ACCORD de l'Entre-deux-Lacs ainsi que le Service Social Régional de l'Entre-deux-Lacs).

Reprise des horaires normaux dès le lundi 16 octobre 2023.

SAINT-BLAISE



APPEL À PROJETS VISANT LA PROMOTION DE LA SANTÉ

L'association Pro Santé a pour but de soutenir financièrement les associations, fondations et autres groupements actifs sur le territoire de l'Entre-deux-Lacs dans le développement de projets ou activités visant la promotion de la santé globale (physique, psychique et sociale).

Le prochain délai pour la remise des demandes de soutien est fixé au **30 octobre**.

La procédure pour déposer un dossier se trouve sur le site de la commune de Saint-Blaise :

www.saint-blaise.ch/administration-communale/pro-sante

SAINT-BLAISE



CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS

Les Communes d'Hauterive, de Saint-Blaise, de La Tène, de Cressier, de Cornaux, d'Enges, du Landeron et de Lignières, informent les citoyennes et citoyens qu'une personne qualifiée se tiendra à disposition des champignonnières de la région pour effectuer un contrôle de leurs cueillettes à l'Hôtel communal de Saint-Blaise, au rez (Grand'Rue 35).

Lieu de contrôle: **Hôtel communal (administration communale), rez, Grand'Rue 35**

Jours et heures des contrôles: **Tous les mardis, de 17h00 à 18h00**

Contrôleuse: **Madame Gaëlle Monnat, tél. 079/546.55.73, contrôleuse certifiée VAPKO.**

Les contrôles débuteront le mardi 29 août pour se terminer le mardi 31 octobre 2023.

Important: le mardi 12 septembre, aucun contrôle ne sera effectué.

Avec le soutien du Cap et de la déléguée cantonale à la jeunesse, €2R vous invite à l'édition 2023 de la:

FALL-JAM SESSION!

Le 14 Octobre 2023
Au skatepark du Landeron de 11:00 à 19:00 vous pourrez y retrouver:

- Barber (Ness Barber)
- Friperie
- DJ set (Dimosoundz, Mignome, (DO-IZI, 4ty6ix)
- Bar et restauration
- Initiation au skate (13.00-14.00)
- Contest et défis (14.00-15.00)

Venez découvrir un skatepark totalement repensé par l'équipe €2R, notamment avec le dernier grand chantier qui donne une nouvelle dynamique aux modules!




PAROISSE CATHOLIQUE SAINT-BLAISE
Des communes de
Saint-Blaise, Hauterive, Marin-Epagnier, Thielle-Wavre




Buvette et petite restauration.

**PAROISSE CATHOLIQUE
SAINT-BLAISE - RUE DU PORT 3**

Samedi 14 octobre 2023

De 08h00 à 17h00

Dimanche 15 octobre 2023

De 08h00 à 17h00

Rue du Port 3, 2072 Saint-Blaise, Tél. 032 753 20 06, Fax 032 753 21 36
Email : paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch
IBAN : CH90 0900 0000 2000 4637 9

AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



AVIS DE TRAVAUX

Madame, Monsieur,
Nous vous informons que des travaux de surfacage auront lieu du 23 au 27 octobre prochain sur la route « Les Côtes » du n° 7 au n° 9. Durant ces travaux, la circulation routière sera maintenue.

Nous vous remercions de vous conformer à la signalisation mise en place.

Commune du Landeron



LE LANDERON



BIBLIOTHEQUE DU C2T – FERMETURE EXCEPTIONNELLE

La bibliothèque du C2T sera exceptionnellement fermée le **mardi matin 17 octobre 2023. Réouverture à 13h30.**

Merci de votre compréhension.

Les bibliothécaires

LE LANDERON



GROUPE DE LOISIRS DES AÎNÉS

Programme 2023-2024

Nous avons le plaisir de vous annoncer que les loisirs des aînés vont reprendre avec deux nouvelles animatrices.

Voici le programme de ces rencontres :

14 Novembre	14	Film
5 Décembre		Chants
9 Janvier		Musique, danse
13 Février		Loto
12 Mars		Conférence de M. Jacques Ducommun
9 Avril		Repas à la Capitainerie
14 Mai		Voyage d'une journée en car. (Programme à définir)

Cotisations

Fr. 20.- / personne

Fr. 30.- / couple pour la saison

Encaissement lors de la 1^{ère} séance

Renseignements

Fabienne Spring, tél. 079 754 96 03

Brigitte Schneider, tél. 079 719 20 24



Ces loisirs se dérouleront à l'aula du nouveau bâtiment administratif (rue du Centre 6, 2525 Le Landeron) chaque deuxième mardi du mois à partir de novembre 2023 à 14h00 (portes ouvertes dès 13h30).

Le groupe des Aînés est ouvert à toutes les personnes (dès 65 ans) désirant en faire partie. Lors de ces moments-là vous aurez l'occasion de faire de nouvelles connaissances et de passer un bon moment le temps d'un après-midi.

Nous vous attendons nombreux et nous nous réjouissons de passer ces quelques heures de partage avec vous.

Fabienne Spring

Brigitte Schneider

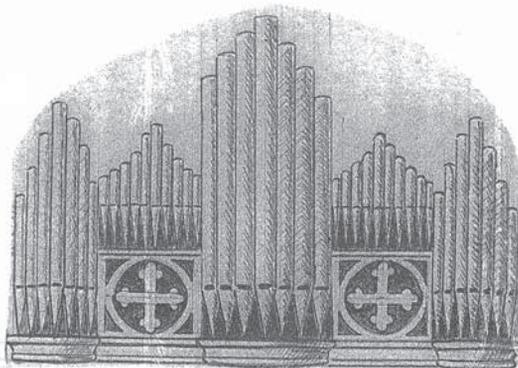
ÉGLISE SAINT-MAURICE LE LANDERON

Dimanche 15 octobre 2023 17h.

CONCERT D'ORGUE

donné par **Damien Savoy**, organiste titulaire
de la Basilique Notre-Dame de Neuchâtel

Jean-Sébastien BACH (1685 - 1750)	Toccata et fugue dorienne BWV 538
Jean-Sébastien BACH	Choral Allein Gott in der Höh sei Ehr BWV 663
Nicolas de Grigny (1672 - 1703)	Tierce en taille tirée du Gloria de la messe pour orgue
César Franck (1822 - 1890)	Pièce héroïque
Théodore Dubois (1837 - 1924)	Marcietta
Léon Boëllmann (1862 - 1897)	Suite Gothique op. 25 Introduction-Choral Menuet gothique Prière à Notre-Dame Toccata



entrée libre

collecte

LE LANDERON



ADMINISTRATION COMMUNALE – HORAIRE SPECIAL DU 17 OCTOBRE 2023

L'administration communale ouvrira exceptionnellement **de 10h00 à 12h00** (et non de 9h00 à 12h00 comme habituellement) le mardi 17 octobre 2023 pour cause de formation interne.

L'administration communale

LE LANDERON



SIGNALISATION ROUTIÈRE

MIROIR ROUTIER DANS LES ZONES OÙ LA PRIORITÉ DE DROITE S'APPLIQUE

Retrait des miroirs situés à l'intersection d'une zone 30km/h (priorité de droite)

Suite à la demande du Service des ponts et des chaussées du canton de Neuchâtel (SPCH), nous vous informons que la commune va enlever les miroirs qui se situent à une intersection d'une zone 30km/h où la priorité de droite s'applique. En effet, ces miroirs ne sont pas en adéquation avec la réglementation de la signalisation routière en vigueur (LCR, OCR, OSR et de différentes normes voire directives). Pratiquement, cela concerne notamment les trois miroirs suivants :

- Les Clouds nord / Les Clouds sud
- Les Clouds / Les Champsrayés
- Chemin des Sauges / Chemin du Coteau

Ces miroirs avaient été placés et autorisés lorsque les chemins ou routes précités étaient encore à 50km/h. Ils auraient déjà dû être retirés depuis le changement de régime.

Sécurité publique



AVIS OFFICIELS des communes

LIGNIÈRES



FERMETURE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le guichet de l'administration communale sera fermé du :

Lundi 23 octobre au vendredi 27 octobre 2023

Durant cette période l'administration communale sera atteignable par téléphone du lundi au vendredi de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 au 032 886 50 30.

Réouverture du guichet à partir du mardi 31 octobre 2023, selon l'horaire habituel; soit mardi et jeudi matin de 08h00 à 11h30 et mercredi après-midi de 15h00 à 18h00.

Administration communale

LIGNIÈRES



MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'enquête publique est ouverte du 13 octobre 2023 au 13 novembre 2023

Publication FAO n° 41

Dossier SATAC N° 117120

Parcelle(s) et coordonnées: 619 - Lignières; 1215916/2569655

Situation: Les Rosières 1 - Lignières

Description de l'ouvrage: Rénovation et transformation du pan Est de la toiture existante

Requérant(s): Christian Hirsch

Auteur(s) des plans: Christian Hirsch – Les Rosières 1 – 2523 Lignières

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone agricole / Entrée en vigueur le 18.04.2012

Décisions spéciales: Art. 24c LAT

Caractéristiques: Bâtiment de valeur 4 au RACN

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignières.

Seul l'avis d'enquête publique paru dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 13 octobre 2023 fait foi.

CRESSIER

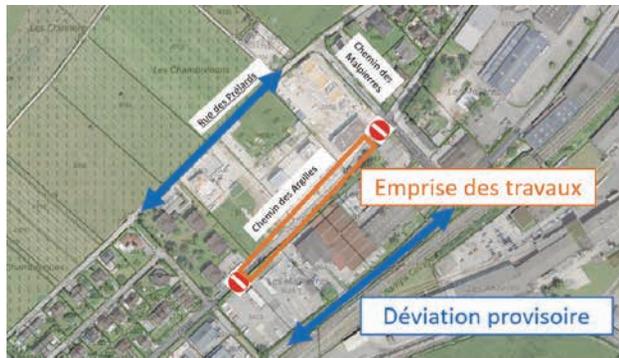


AVIS DE TRAVAUX

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les travaux pour la réalisation de revêtements routiers pour le compte de la commune se poursuivent.

Une nouvelle étape de travaux avec fermeture est prévue dès lundi 16 octobre au chemin des Argilles selon le croquis ci-après, pour une durée d'une semaine.



Nous vous invitons à prendre contact directement avec les équipes de construction si vous souhaitez connaître en temps réel l'avancement du chantier.

Dans tous les cas, nous vous demandons de vous conformer à la signalisation mise en place.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux.

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 28 SEPTEMBRE 2023

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Intitulé des arrêtés:

1. Arrêté relatif au règlement général du Syndicat intercommunal de la Châtellenie de Thielle et environ
2. Arrêté relatif aux honoraires, vacations et jetons de présence des autorités communales

Échéance du délai référendaire: Mercredi 15 novembre 2023

Cressier, le 28 septembre 2023

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par la commune de Cressier, en procédure simplifiée, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

L'enquête publique est ouverte du 06.10.2023 au 06.11.2023

Publication FAO n°: 40

Dossier SATAC n°: 117232

Requérant: Christine Madeleine et Mario CASATI

Article cadastral n°: 3862

Situation: Chemin des Vignettes 7; Chairs de Vaches

Auteur des plans: Patrick LÄDERACH LÄDERACH Installations sanitaires et chauffage Sàrl, Rue des Prés-Bugnons 4, 2525 Le Landeron

Nature des travaux: Remplacement de l'ancienne pompe à chaleur eau glycolée/eau et installation d'une pompe à chaleur air/eau extérieure

Sanction: minimale importance

Les plans de construction sont affichés à l'administration communale de Cressier.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 6 octobre 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par la commune de Cressier, en procédure simplifiée, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

L'enquête publique est ouverte du 06.10.2023 au 06.11.2023

Publication FAO n°: 40

Dossier SATAC n°: 117270

Requérant: KEKLIK Memet

Article cadastral n°: 5102

Situation: Chemin de la Tuffière 4; Les Chenevières

Auteur des plans: Kian Sahindal ELKA Energy SARL, 2000 NEUCHATEL

Nature des travaux: Installation d'une pompe à chaleur air/eau extérieure

Sanction: minimale importance

Les plans de construction sont affichés à l'administration communale de Cressier.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 6 octobre 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par la commune de Cressier, en procédure simplifiée, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

L'enquête publique est ouverte du 06.10.2023 au 06.11.2023

Publication FAO n° : 40

Dossier SATAC n° : 116633

Requérant : Dominique WOHLHAUSER ROULIN et Michel ROULIN

Article cadastral n° : 4798

Situation : Chemin des Ruedebins 9

Auteur des plans :

Nature des travaux : Remplacement d'un velux existant et pose d'un deuxième velux

Sanction : minime importance

Les plans de construction sont affichés à l'administration communale de Cressier.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 6 octobre 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

HAUTERIVE



SÉANCE D'INFORMATION PUBLIQUE SUR L'ÉVOLUTION DU PROJET DU COMPLEXE SCOLAIRE

Nous vous informons qu'une séance d'information publique sur l'évolution du projet du complexe scolaire aura lieu le mercredi

25 octobre 2023 à 19h30, dans la salle du BSP (Bâtiment des services publics) à la rue de la Rebatte 11 à Hauterive.

Cette présentation est destinée à toutes les personnes intéressées par l'évolution du projet.

Entretemps, nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Hauterive, le 29 septembre 2023

CRESSIER



APPEL À LA PRUDENCE

Les travaux du chauffage à distance qui se déroulent sur le territoire communal, impliquent des modifications de circulation et des inconvénients depuis plusieurs mois sur certaines parties du village.

Toutefois, le Conseil communal tient à rappeler aux automobilistes que pour une bonne cohabitation entre les différents usagers des routes que sont les piétons, les cyclistes, les poussettes, etc, il est impératif de veiller au respect des règles de circulation et de bienséance afin que tout un chacun puisse se déplacer de manière sécuritaire et sécurisée.

Nous remercions la population pour sa précieuse collaboration.

LE CONSEIL COMMUNAL

HAUTERIVE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 13.10.23 au 13.11.23 Publication FAO n° 41

Dossier SATAC n° 117041

Parcelle(s) et coordonnées : 864 - Hauterive ; 1065 - Hauterive ; 1206953/2564464

Situation : Route des Longschamps 10A

Description de l'ouvrage : Démolition du collège et d'une remise

Requérant(s) : Commune de Hauterive, 2068 Hauterive

Auteur(s) des plans : Noam Berchier Atelier Berchier Sàrl, Route de la Fonderie 6a, 1700 Fribourg

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone d'utilité publique / Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 25.05.1994

Autorisation(s) spéciale(s) : Abattage d'arbres

Particularités : Périmètre du plan de site, la remise à démolir n'est pas recensée

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CRESSIER



FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE EN RAISON D'UNE FORMATION DU PERSONNEL

Le bureau communal sera exceptionnellement fermé le mercredi matin 18 octobre 2023 de 8h00 à 11h45. Reprise de l'horaire normal jeudi 19 octobre 2023, 8h00.

Nous remercions la population pour sa compréhension.

Le Conseil communal

HAUTERIVE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 13.10.23 au 13.11.23 Publication FAO n° 41

Dossier SATAC n° 116689

Parcelle(s) et coordonnées : DP26 - Hauterive ; 1275 - Hauterive ; 2279 - Hauterive ; 2280 - Hauterive ; 1419 - Hauterive ; 1206622/2564410

Situation : Champréveyres-Dessous ; Chemin des Roseaux 1

Description de l'ouvrage : Construction d'une nouvelle installation de communication mobile

Requérant(s) : Luca Marzolini Swisscom (Suisse) SA, 1003 Lausanne

Auteur(s) des plans : Axians (Suisse) SA, En Budron H10, 1052 Le Mont-sur-Lausanne

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone agricole / Entrée en vigueur le 25.05.1994

Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 24 LAT ; Distance à la zone viticole

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



Peinture - Papiers peints
Rénovation de façades

Devis sans engagement

Creuze 8 – 2072 Saint-Blaise
patricepagani@hotmail.com

Natel 079 448 59 72



AVIS OFFICIELS des communes

HAUTERIVE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 06.10.23 au 06.11.23 Publication FAO n° 40

Dossier SATAC n° 116180

Parcelle(s) et coordonnées: 1774 - Hauterive; 1206882/2564253

Situation: Longs Champs; Chemin des Jardillets 19

Description de l'ouvrage: Transformation de la villa

Requérant(s): Adrien Buschini, 2068 Hauterive

Auteur(s) des plans: Veronica De Biase DeBiase Architecture Sàrl, rue de Neuchâtel 15A, 2072 Saint-Blaise

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 25.05.1994

Autorisation(s) spéciale(s): Art 13.07 alinéa 4 (Longueur) RAC, Art 13.07 alinéa 8 (toit plat) RAC

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

ENGES



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34 alinéa 1, de la loi sur les constructions (LConstr) du 25 mars 1996:

Dossier SATAC n° 117287

Situation: Enges, Chemin de Champs Dernier 12

Requérants: M. Thierry Dominique Adatte et M^{me} Nevis Aeschlimann Adatte

Parcelle: 071 du cadastre d'Enges

Nature de l'ouvrage: Démontage de l'ancien producteur de chaleur à mazout et installation d'une pompe à chaleur air/eau

Demande de permis de construire: Sanction de minime importance

Zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 23.04.2014

Autorisations spéciales: Zone S2; Alignement communal

L'enquête publique est ouverte du: du 6 octobre au 6 novembre 2023

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou au Service de l'aménagement du territoire sur demande préalable.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

Seule l'avis d'enquête paru dans la Feuille Officielle fait foi.

Enges, le 13 octobre 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 13.10.2023 au 13.11.2023

Publication FAO n° 41

Dossier SATAC n°: 117186

Parcelle(s), coordonnées: 2428 – Cornaux: 1209405/2569380

Situation: Prés de la Gagne

Description de l'ouvrage: Création d'étangs et d'aménagements en faveur de la biodiversité

Requérant(s): Varo Refining Cressier SA, 2088 Cressier

Demande de permis de construire: Minime importance

Affectation de la zone: Zone industrielle/Entrée en vigueur le 20.12.1999 – Zone agricole/Entrée en vigueur le 20.12.1999

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 15.05.03 RAC (protection); Art. 24 LAT; Espace réservé aux eaux.

Particularités: Zone à protéger 2/Canal de la Thielle/Entrée en vigueur le 20.12.1999, Zone à protéger 2/Etang du Bugeon/Entrée en vigueur le 20.12.1999.

Pose de perches gabarits: Non

Conformément à l'article 34, al. 1, de la loi sur les constructions, du 25 mars 1996, nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier ci-dessus.

Les plans sont déposés au bureau communal où ils peuvent être consultés. Ils peuvent également être consultés auprès du service susmentionné.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Clos St-Pierre 1, 2087 Cornaux.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille Officielle fait foi.

Cornaux, le 13 octobre 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

SOUK D'AUTOMNE



**DIMANCHE
22
OCTOBRE**

**De 10 à 15h : Souk
Dès 12h : Torrée
Au Collège de Wavre
Inscription OBLIGATOIRE**

HALLOWEEN

**VENDREDI
27
OCTOBRE**

**De 18h à 20h à
Thielle-Wavre**



<http://www.emulation-thielle-wavre.ch>

société d'émulation
thielle-wavre



SANDRINE JUNOD ANTUNES
BREVET FÉDÉRAL DE COURTÈRE

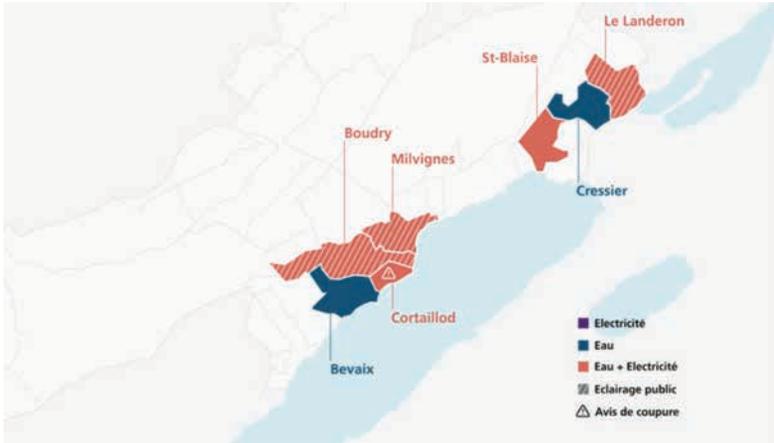
IMMOBILIER

RUE PAUL-VOUGA 157
2074 MARIN
T. 076 319 92 42

VOUS SOUHAITEZ CONNAÎTRE
LA VALEUR DE VOTRE BIEN
DANS L'OPTIQUE DE LE VENDRE ?
CONTACTEZ-NOUS POUR
UNE ESTIMATION GRATUITE !

NOUS DÉFINIRONS ENSEMBLE
LE POTENTIEL DE VOTRE
PROPRIÉTÉ ET VOUS FOURNIRONS
LE MEILLEUR APPUI POUR
TOUTES VOS DÉMARCHES.

Eli10 fête ses dix ans en 2023 et projette 20 millions d'investissements



L'entreprise de gestion énergétique neuchâteloise existe depuis une décennie. Elle projette d'investir 20 millions de francs dans le photovoltaïque sur les quatre prochaines années.

Eli10 est une société active entre La Grande Béroche et Le Landeron. Image: Eli10.

Eli10 a dix ans. L'occasion de faire le point sur le chemin parcouru et de planifier des investissements. A l'époque, la société avait été créée par huit communes du Littoral neuchâtelois afin de se préparer à l'ouverture progressive du marché de l'électricité. Au fil du temps, elle a

dû se diversifier. « Pendant les premières années, on s'est concentré dans nos métiers de base, notamment la gestion des réseaux et la fourniture d'électricité. En 2020, on a fait le choix de s'orienter vers une diversification dans le domaine de la transition énergétique », explique le directeur général Christian Messerli. En 2022, Eli10 a créé l'entreprise de transition énergétique Eligreen et acquis les sociétés d'installations et de contrôles électriques Pierre Walter électricité et Bugest. Aujourd'hui, le groupe est en mains de sept communes du Littoral et emploie une centaine de collaborateurs.

Investissements dans le photovoltaïque

Eli10 a récemment décidé d'investir 20 millions de francs dans le photovoltaïque durant les quatre prochaines années. La société analyse les bâtiments publics, industriels ou privés qui pourraient accueillir des installations de production dans son aire de desserte. Par contre, le partenariat conclu en 2020 avec Viteos ne sera pas reconduit en l'état. La collaboration portait notamment sur l'approvisionnement en électricité ou encore sur les compteurs intelligents installés chez les clients. « De nouveaux objectifs devront être redéfinis » explique Christian Messerli.

Eli10 a organisé plusieurs événements à cette occasion, dont, notamment la visite de sa centrale hydroélectrique des Essert à Boudry. Le site produit l'équivalent de la consommation énergétique de 400 ménages.

- www.eli10.ch

le madrigal
ensemble vocal
le landeron

Direction: Louis-Marc CRAUSAZ

Entrée libre | Collecte

avec:
Evan MÉTRAL | Piano
Les Variations Musicales | Quatuor à cordes
Janine DELLEY | Soprano

Concert

Lumières

Samedi 21 octobre | 20:00 | Temple de Pesieux
Dimanche 22 octobre | 17:00 | Temple du Landeron
Samedi 04 novembre | 16:00 | Abbaye de Montheron
Dimanche 05 novembre | 17:00 | Blanche Église de La Neuveville

www.lemadrigal.ch

Alimentez votre maison avec de l'énergie solaire.

Vers un avenir autonome, durable et intelligent.

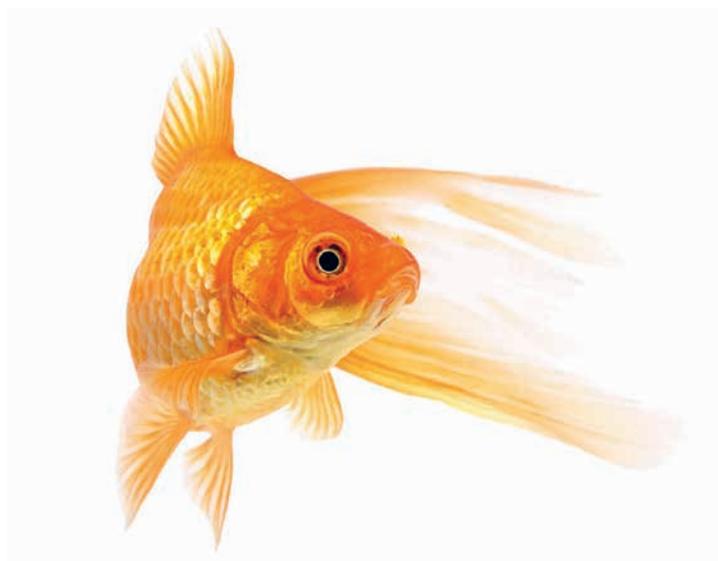
viteos.ch/solaire

Photovoltaïque

Vos avantages

- Solution qualitative clé en main
- Avance de la subvention
- Gamme de produits complète
- Prix compétitif

imprimer c'est chez Messeiller!



- Impressions minute
- Papeterie
- Reliures wiro
- Faire-Part
- Créations mise en page
- Impressions sur enveloppes
- Plastification jusqu'au format A3
- Affiches / Bâches
- Flyers
- Brochures
- Scans minute
- Et bien plus...

Imprimerie Messeiller SA

Place de la Fontaine 1, 2034 Peseux
032 725 12 96, vente@messeiller.ch

Editeur du Bulcom

BULCOM

Nous prenons parti
**POUR UN MEILLEUR POUVOIR
D'ACHAT, MAINTENANT !**



**MARTINE
DOCOURT**

Conseil national



**SARAH
FUCHS-ROTA**

Conseil national



**GARANCE
LA FATA**

Conseil national



**BAPTISTE
HURNI**

Conseil des États
et Conseil national



**THÉO
HUGUENIN-ELIE**

Conseil des États

**VOTONS SOCIALISTE
LE 22 OCTOBRE !**



**Vide appartement, vide dressing
philatélie, gaming, opercule,
vinyle, brocante**

L i q u i d a t i o n

**Samedi 14 octobre 2023
10h - 18h**



**Rue du Chasselas 13
2034 Peseux / NE**

Venez nombreux

**Christine, Marie-Claude et Philippe (DJ Silone)
Organisateurs**

*Invitez de nouvelles recettes
dans vos assiettes !*



- Une centaine de recettes neuchâteloises de la première édition, ainsi qu'une cinquantaine de nouvelles inédites
- Présentation d'une vingtaine de produits du terroir
- Préparation d'un plateau de fromages neuchâtelois
- Choix de menus composés à partir des recettes du livre



Jean-Pierre Berthonneau & Francis Grandjean
Chefs de cuisine

Ouvrage de 360 pages intérieures au format 17x21 cm, impression en quadrichromie, sur papier couché demi-mat deux faces blanc FSC 135 gm². Couverture (rigide) imprimée en quadrichromie, sur papier Invercote G mat couché une face blanc FSC 280 gm², reliure Wiro.

BULLETIN DE COMMANDE

Je commande _____ exemplaire(s) de l'ouvrage:

Recettes du terroir neuchâtelois – Entre lac et montagnes (Fr. 39.– TTC / + frais de port)

Nom, prénom _____

Adresse _____

Date _____

Signature _____

A renvoyer à: Messeiller SA, Place de la Fontaine 1, Case postale 142, CH-2034 Peseux
Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à: edition@messeiller.ch



LA NEUVEVILLE

Au programme!

CINÉ 2520
Association du Cinéma de La Neuveville
www.cine2520.ch

Spider-Man : Across the Spider-Verse

Animation, aventure de Kemp Powers



Après avoir retrouvé Gwen Stacy, Spider-Man, le sympathique héros originaire de Brooklyn, est catapulté à travers le Multivers, où il rencontre une équipe de Spider-Héros chargée d'en protéger l'existence. Mais lorsque les héros s'opposent sur la façon de gérer une nouvelle menace, Miles se retrouve confronté à eux et doit redéfinir ce que signifie être un héros afin de sauver les personnes qu'il aime le plus.

SA 14 et DI 15 oct. à 14h
10 (12) ans - 2h20 - VF

Mystère à Venise

Thriller de Kenneth Branagh,
avec Kelly Reilly, Michelle Yeoh



Venise de l'après-guerre, la veille de la Toussaint. Le détective à la retraite Hercule Poirot vit un exil qu'il s'est choisi dans la ville la plus glamour du monde. Ce soir-là, il participe à contrecœur à une séance de spiritisme dans un palazzo qui serait hanté. Lorsque l'un des invités est assassiné, le détective se retrouve plongé dans un monde abysal, plein d'ombres et de mystères

SA 14 et DI 15 oct. à 20h30
14 ans - 2h - USA - VF

Un métier sérieux

Comédie de Thomas Lilti, avec François Cluzet,
Louise Bourgoin, Vincent Lacoste

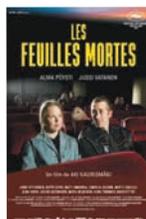


C'est la rentrée. Une nouvelle année scolaire commence au collège où se retrouvent un groupe d'enseignants engagés et soudés. Ils sont rejoints par Benjamin, jeune prof remplaçant sans expérience et rapidement confronté aux affres du métier. A leur contact, il va découvrir combien la passion de l'enseignement demeure vivante au sein d'une institution pourtant fragilisée.

DI 15 oct à 17h
8 (12) ans - 1h42 - France - VF

Les feuilles mortes

Comédie dramatique d'Aki Kaurismäki,
avec Alma Pöysti, Jussi Vatanen



Deux personnes solitaires (Alma Pöysti et Jussi Vatanen) se rencontrent par hasard une nuit à Helsinki et chacun tente de trouver en l'autre son premier, unique et dernier amour. Leur chemin vers ce but louable est obscurci par l'alcoolisme de l'homme, la perte d'un numéro de téléphone, l'ignorance de leur nom et de leurs adresses réciproques. La vie a tendance à mettre des obstacles sur la route de ceux qui cherchent le bonheur...

MA 17 & 24, VE 27 oct. à 20h30, DI 22 oct à 17h
12 ans - 1h22 - VO st fr/all

Pour les horaires définitifs ou les changements de dernière minute, consultez le programme sur www.cine2520.ch

LA TÈNE

Actions pour le climat



Saviez-vous que ...

Selon le bilan énergétique territorial établi dans le cadre du Plan communal des énergies, la répartition de la consommation énergétique à La Tène se décline comme suit:

- 31,2% de la consommation est liée au chauffage (utilisation de combustibles)
 - 30,1% sont attribués à la mobilité (carburant)
 - 38,7% de la consommation se rapportent à l'électricité
- La commune de La Tène s'engage résolument dans une démarche proactive pour maîtriser et réduire la consommation énergétique. Actuellement, plus de 80 mesures sont étudiées ou menées pour atteindre cet objectif. Parmi celles-ci, on peut citer:
- le développement d'indicateurs précis pour évaluer et suivre la consommation énergétique
 - l'information et la sensibilisation de la population aux enjeux de l'énergie et de l'environnement.
 - l'amélioration énergétique des bâtiments municipaux
 - la transition vers des sources de chaleur respectueuses de l'environnement
 - l'installation de panneaux photovoltaïques pour la production d'énergie solaire
 - l'adoption d'un éclairage public modulaire et économe en énergie
 - la participation à un programme de chauffage à distance
 - l'acquisition de véhicules électriques pour la flotte communale
 - la promotion active des modes de déplacement doux et durables
 - la mise en place de mesures d'économie d'eau dans les bâtiments publics et privés,

Cette série de mesures démontre l'engagement concret de La Tène en faveur de la transition énergétique et la réduction de son empreinte écologique, tout en encourageant la population à suivre cette voie durable.

**LES JARDINS
de Benjamin**
PAYSAGISTE

CRÉATION
Pose de pavés et dalles
préfabriqués ou naturels
Terrassements
Pose de bordures

ENTRETIEN
Taille d'arbustes, d'arbres
d'ornement et fruitiers
Elagage et abattage
Plantations et gazon
Entretien de jardin

lesjardinsdebenjamin.ch

Mobile: 079 201 68 85

Cabinet ELSA
REBOUTEUSE & THÉRAPEUTE
Reconnu par les assurances complémentaires

Remise en place de l'Atlas, reboutement,
massages articulaires, sportifs,
relaxant, anti-cellulite et Reiki

Elsa Gonçalves
078 868 15 02

Cabinet de Neuchâtel
Rue des Draïzes 6 - 2000 Neuchâtel
(également présente au Val-de-Travers)

A l'affiche

Le livre des solutions
VE 13 octobre à 20h30

Mystère à Venise
SA 14 & DI 15 octobre à 20h30

Spider-Man:
Across the Spider-Verse
SA 14 & DI 15 octobre à 14h

Un métier sérieux
DI 15 octobre à 17h

Les feuilles mortes
MA 17 & 24, VE 27 octobre à 20h30
DI 22 octobre à 17h

Prochainement

The Creator
Élémentaire
Le règne animal
Anselm - le bruit du temps
www.cine2520.ch

VITEOS ET LE BULCOM PROPOSENT

LA MINUTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Anne may



S'offrir un bol d'air en pleine nature pour se ressourcer



Crédit: Zeeshaan Shabbir sur Pexels

Tout au long de son évolution, l'être humain a toujours vécu en étroite symbiose avec la nature qui l'entoure. La révolution industrielle et les progrès technologiques des derniers siècles ont cependant transformé en profondeur cette relation privilégiée de l'homme avec son environnement naturel, notamment en entraînant une migration importante des populations des campagnes vers les villes.

Aujourd'hui, nous sommes nombreux à nous sentir déconnectés du monde naturel qui nous entoure. Si écrivains, philosophes et naturalistes vantent depuis des siècles les bienfaits de la nature sur la santé, le bonheur et le bien-être de l'homme, ce n'est que relativement récemment que les scientifiques ont commencé à étudier les mécanismes complexes de cette interaction. De plus en plus d'études montrent que, pour autant que les personnes s'y sentent en sécurité, le temps passé dans la nature influence positivement de nombreux paramètres physiologiques. Il peut par exemple faire baisser la tension artérielle et le niveau des hormones de stress, améliorer le fonctionnement du système immunitaire, ou réduire l'excitation du système nerveux. En 1984, une étude pionnière de l'université du Texas a évalué la récupération de patients opérés de la vésicule biliaire en fonction de la vue qu'ils avaient depuis leur chambre d'hôpital. Ceux qui bénéficiaient d'une vue naturelle sur un jardin et un bosquet d'arbres ont passé moins de temps à l'hôpital et pris moins de médicaments contre la douleur comparé à ceux dont les fenêtres donnaient sur un mur de briques.

Bain de forêt

Au Japon, le shinrin-yoku, ou « bain de forêt », consiste en des promenades méditatives dans les bois. Il trouve ses origines dans les pratiques shintoïstes et bouddhistes qui encouragent le contact des cinq sens avec la nature. L'université de Chiba étudie empiriquement cette pratique depuis vingt ans. Les recherches montrent que les promenades en forêt, comparées aux promenades en ville, entraînent une diminution significative du cortisol, l'hormone du stress, de l'activité nerveuse sympathique, de la pression artérielle et de la fréquence cardiaque. Par ailleurs, les pratiquants du shinrin-yoku expriment un mieux-être subjectif. Ils se sentent moins stressés, de meilleure humeur et en meilleure santé.

Espaces verts urbains

Les espaces verts urbains constituent une source accessible de nature dans les villes. De plus en plus d'études indiquent qu'ils ont un impact positif sur notre santé physique et mentale, un effet qui est indépendant d'autres facteurs connus pour jouer un rôle sur la santé, comme la situation socio-économique. Les personnes qui passent plus de temps dans les espaces verts ont une longévité accrue et des risques réduits de contracter certaines maladies chroniques. L'utilisation des espaces verts est associée à une baisse de la tension artérielle, du rythme cardiaque et du taux de cholestérol, à une amélioration des fonctions

pulmonaires et immunitaires et à une réduction du risque d'accident vasculaire cérébral, de maladie cardiovasculaire et d'asthme. Au niveau mental, on observe que la fréquentation de ces lieux aide à réduire le niveau de stress et les symptômes dépressifs ainsi qu'à améliorer l'humeur générale et le fonctionnement cognitif. Le simple fait d'avoir une vue sur un tel espace peut provoquer ces effets bénéfiques.

Jardins thérapeutiques

Pendant des siècles, les lieux de guérison se trouvaient dans la nature, sous la forme de bosquets sacrés, de rochers aux propriétés particulières ou de grottes. Dans le monde occidental, les monastères dans lesquels on prodiguait des soins comprenaient presque toujours un jardin cloîtré pour le bien-être des patients et la culture de plantes médicinales. Les progrès technologiques modernes de la médecine ont grandement réduit l'importance de la nature dans les soins et les processus de guérison. Celle-ci réapparaît néanmoins par le biais des jardins thérapeutiques. Il s'agit d'espaces verts situés à côté des hôpitaux et autres établissements de soins. Ils offrent un lieu de refuge et visent à promouvoir la santé des patients mais aussi de leurs familles et du personnel. Ces jardins sont spécialement conçus pour être accessibles et stimuler la vue, l'odorat et l'ouïe des visiteurs. Ils contiennent une profusion de plantes parfumées et de couleurs vives, des plans d'eau qui reflètent le ciel et la végétation, des herbes qui se mettent en mouvement avec la brise et des éléments qui attirent oiseaux et papillons.

Ecole en plein air

L'interaction avec l'environnement naturel joue aussi un rôle clé dans le développement et l'apprentissage. C'est sur ce postulat qu'est basée l'école en plein air, un concept éprouvé dans les pays scandinaves. Des études montrent de nombreux effets positifs sur les fonctions cognitives et émotionnelles des enfants qui suivent une grande partie de leur enseignement dans un cadre naturel. Cette approche améliore le développement moteur et physique des élèves, augmente leur résilience psychologique et favorise un sommeil de meilleure qualité.

Les recherches de plus en plus nombreuses, combinées à une compréhension intuitive du caractère vital de la nature, ont conduit à la reconnaissance que les espaces verts et bleus de qualité dans les villes, tels que les parcs, les jardins familiaux ou les berges de rivières, sont essentiels pour la santé et le bien-être, en particulier pour les personnes âgées, les enfants et les personnes à faibles revenus. L'Organisation mondiale de la santé recommande que toute personne réside à moins de 300 mètres d'un espace vert, mais cet objectif n'est réalisé que pour moins de la moitié de la population urbaine européenne. L'augmentation et l'amélioration des espaces naturels dans nos villes joueront bien entendu aussi un rôle clé dans l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets. Les parcs contribuent en effet à réduire la pollution de l'air et à réguler la température.

En partenariat avec

viteos
partenaire de transition énergétique

CRESSIER

Au Conseil général, une soirée tout en efficacité

Lors de ce dernier jeudi du mois de septembre, les Conseillers généraux et Conseillères générales étaient rassemblés, comme à l'accoutumée, à la Maison Vallier. A l'ordre du jour, une nomination, une modification du « salaire » des élus locaux, ainsi que différents rapports et informations du Conseil communal au Conseil général.

A la suite de l'adoption du procès-verbal de la dernière rencontre du Conseil général du 22 juin 2023, le Conseil général a rapidement validé la nomination d'un membre à la Commission financière, point 3 de l'ordre du jour, à savoir celle de Frédéric Besia en remplacement de Luciano Cravero, démissionnaire.

Adaptation des honoraires, vacations et jetons de présence

Accepté à l'unanimité, une modification du montant des honoraires, vacations et jetons de présences des autorités communales entrera en vigueur, pour la trentaine d'élus locaux, dès janvier 2024. Depuis maintenant bientôt 12 ans, aucune modification des honoraires et vacations du Conseil communal n'a été entreprise. Le montant des jetons de présences des membres du Conseil général n'a pas connu plus de chance lors de la dernière décennie. L'inflation galopante, la complexification des tâches et missions des pouvoirs exécutifs et législatifs, l'augmentation du cahier des charges ainsi que la professionnalisation toujours plus grande des villes et communes fusionnées induisent ce changement de rythme. Le Conseil communal estime, la charge de travail d'un membre de l'exécutif, entre 8 heures et 12 heures hebdomadaire. Cela équivaldrait dans le monde professionnel à un taux d'activité compris entre 20 et 30% suivant le dicastère concerné. Afin de déterminer le montant de ces adaptations, une analyse approfondie des montants perçus par les exécutifs des communes environnantes a été entreprise. A la suite de cette analyse, les honoraires annuels de l'exécutif oscillant selon le poste occupé (présidence, vice-présidence, secrétaire, membre) entre CHF 6'000.- à CHF 7'500.- actuellement pas-

seront à CHF 8'500 – CHF 10'000.- par an. Au niveau des jetons de présence, les membres du Conseil général percevront CHF 45.- par séance (augmentation de CHF 15.-) et CHF 70.- pour la présidence (augmentation de CHF 20.-). Les membres des commissions gagneront quant à eux CHF 10.- portant les jetons de présence à CHF 30.- (présidence CHF 35.-/séance). Ces adaptations nécessaires auront pour conséquence logique une augmentation des charges estimée à CHF 60'000.- sur le budget 2024. Le groupe Ensemble pour Cressier a profité de l'occasion pour relever le besoin, toujours plus présent, de nouvelles forces vives dans la commune, disposées à s'engager dans la vie politique locale. Ces adaptations favoriseront une meilleure représentation de la jeunesse et de la classe moyenne au sein des différentes autorités locales. Conscient du coût conséquent engendré, le groupe PLR, soutenant également les diverses modifications, a tenu à souligner l'importance de la mesure en incitant à considérer ce montant comme « un investissement pour l'avenir afin de conserver des conseillers communaux engagés et compétents ».

Règlement du Syndicat de la Châtellenie de Thielle

Après Saint-Blaise, Cornaux et Hauterive, le Conseil général cressiacois a également accepté la modification du règlement général du syndicat intercommunal de la Châtellenie de Thielle. Pour rappel, cette modification permettra la connexion, dès le 1^{er} janvier 2024, de deux nouvelles communes (Ins & Müntschemier) au réseau actuel du traitement des eaux usées des communes de Saint-Blaise, Hauterive, La Tène, Enges, Cornaux, Gals, Gampelen et Cressier. Une magnifique rubrique « Dans le vent de l'actualité » par Claude Zweiacker (cf. notre édition du 22 septembre) explore davantage et de manière chiffrée, ladite modification.

Dons reçus en faveur des sinistré-e-s des inondations

La commission temporaire créée par le Conseil communal à la suite des inondations du 22 juin

2021 relatif à la gestion des dons en faveur des sinistré-e-s a permis la répartition de la totalité des montants reçus (CHF 22'336.-) selon une clé de répartition définie par cette dernière. Le mandat ayant été exécuté et les montants ayant été distribués de manière égalitaire, la Commission est de facto dissoute lors du présent Conseil général. A travers son rapport, la Commission a tenu à remercier les donateurs et donatrices pour leur générosité et témoigner du soutien aux victimes des intempéries.

Informations & interpellations

Dans le cadre des travaux de construction du chauffage à distance (CAD) de l'Entredeux-Lacs qui, rappelons-le, se trouve sous la responsabilité du Groupe E, une nouvelle signalisation a été mise en place mi-septembre afin de permettre la progression de la nouvelle étape de travaux au Chemin des Prélards. La circulation du Chemin des Argilles sera également modifiée, débouchant sur une circulation en sens unique. Cette modification est censée faciliter la mobilité douce dans la zone de travaux. Si vous souhaitez connaître l'avancée en temps réel du chantier, le Conseil communal vous invite à prendre directement contact avec les équipes de construction. Autre information du Conseil communal, Jérémie Veillard, Vice-secrétaire a partagé quelques chiffres concernant la rentrée scolaire. Pour 2023, Cressier compte 72 élèves de premier cycle (1^{ère} à 5^{ème} année), 84 élèves de deuxième cycle (6^{ème} à 8^{ème} année) et 61 élèves de troisième cycle (9^{ème} à 11^{ème} année). Une légère augmentation du nombre d'élèves est constatée (1 élève de plus par rapport à 2022, 3 par rapport à 2021).

A cette occasion et pour terminer, le Conseil communal est interpellé au sujet de la traditionnelle assemblée des vigneron qui aurait dû se tenir avant les vendanges. Pour le Conseil communal, Isabelle Garcia assure revenir rapidement sur la question afin d'organiser cette assemblée dès que possible.

MHD

MACHINES À SOUS

- PARIS SPORTIFS
- LOTO EXPRESS
- MATCH LIVE
- LOUNGE BAR

HORAIRES

LUN - JEU	15H00 - 23H00
VEN - SAM	15H00 - 00H00
DIM	15H00 - 23H00

Grand-Rue 5 - 2520 La Neuveville

À vos côtés quand vous avez besoin de nous.

Pour un soutien à domicile, la confiance est essentielle. Les services d'aide et de soins à domicile Senevita Casa mettent donc toujours à votre disposition la même équipe, qui vous soutiendra de manière très personnelle, toujours à l'heure convenue et en fonction de vos besoins.

Obtenir des conseils gratuits dès maintenant

032 753 77 20

LA TÈNE

La 12^{ème} saison de Midnight La Tène frappe à la porte

La saison 2023 - 2024 débutera le 14 octobre de 20 à 23 heures à la CSUM et aura lieu chaque samedi (sauf durant les vacances).

Pour rappel, le Midnight La Tène s'adresse aux adolescent-e-s de 11 ans jusqu'à 17 ans et se déroule tous les samedis soir à la salle CSUM, à Marin, d'octobre à mai. Le but de ce projet est d'offrir, chaque semaine, aux adolescents locaux un lieu de rencontres, pour qu'ils et elles puissent se défouler et passer du temps entre ami-e-s, dans un cadre sain et sécurisé.

Quelques chiffres qui donnent le tournis:

Durant la saison 2022 - 2023, 27 soirées ont eu lieu, fréquentées par 355 participants enregistrés (dont un tiers de jeunes filles) ce qui représente plus de 1'500 visites. En moyenne donc, 56 jeunes profitent du Midnight chaque samedi. Les plus assidus ont entre 12 et 15 ans et 65% y participent de façon récurrente. Les trois quarts des participants sont domiciliés à La Tène ou à Saint-Blaise.

Recherche de deux Senior Coach

Pour encadrer ces jeunes, une équipe est mise en place avec un chef de projet, plusieurs coachs seniors (jeunes adultes) et coachs juniors (adolescents). Elles et ils suivent des formations intéressantes, variées et enrichissantes (gestion de projets, promotion de la santé, gestion de conflits, entre autres).

Pour cette 12^{ème} édition, Midnight recherche 2 coachs seniors. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à virginie.carraux@ideesport.ch ou au 062 286 01 70.

DJ

Sécurité - Pouvoir d'achat - Neutralité

DE LA PAROLE AUX ACTES !

Le 22 octobre, votez UDC
au Conseil national et au Conseil des Etats



www.udc-ne.ch



SAINT-BLAISE

A la tombée de la nuit Un voilier en perdition ramené à bon port



Les sauveteurs de la Société de sauvetage du Bas-Lac ont été alertés, mardi 3 octobre dernier, par la Centrale neuchâteloise d'urgences CNU (n° de tél 117). Un catamaran était signalé en détresse au large de la localité dans de forts souffles de joran.

Moins de 15 minutes après l'alerte, quatre sauveteurs ont pris le large à bord du canot d'intervention «Arens VI». Les souffles du vent atteignaient les échelons 8 à 9 de l'échelle de Beaufort.

Arrivés sur site, les sauveteurs ont engagé l'équipage du voilier à ce qu'«Arens VI» prenne en remorque leur embarcation (photo) d'autant plus que la nuit tombait et que le catamaran ne disposait pas d'éclairage. Le voilier a été remorqué jusqu'au ponton des dériveurs du port de la localité où deux sauveteurs, restés à terre, ont prêté main forte pour accoster le bateau tiré d'affaire.

Signalons aussi que l'activité de la Société de sauvetage du Bas-Lac a retenu l'attention de la Télévision Suisse Romande. «Temps présent», jeudi 5 octobre passé, a présenté l'engagement des membres des sociétés de sauvetage de Saint-Blaise et d'Estavayer-le-Lac de manière exhaustive. Les sauveteurs ont, à juste titre, signalé, en regard de l'accroissement de la pratique des sports nautiques notamment au large de Saint-Blaise, que la météo pouvait être aussi capricieuse qu'imprévisible sur le lac de Neuchâtel. CZ

Entretien de la Ramée
Vous aimez ce site unique ?
Venez nous rejoindre !

Le groupe nature de la Tène
vous invite à une action nature à vivre en famille
pour nettoyer les rives de la Ramée !
Prenez vos gants avec vous.
Nous prenons de quoi vous offrir un généreux goûter après l'effort !

le samedi 21 octobre de 14h00 à 16h00

Profitez d'un soin bien-être
à votre domicile
Aurélië se déplace pour vous.

En semaine & week-end
Canton Neuchâtel - Bienne

MASSAGE - ESTHÉTIQUE - ONGLERIE

MASSAGE & ESTHÉTIQUE
À VOTRE DOMICILE

www.soins-daure.ch



SAINT-BLAISE - HAUTERIVE

Temple de Saint-Blaise Déposés dans la boule pour nos après-venants



Dans le processus de rénovation de l'église, des documents ont été déposés dans la boule placée sous la croix, lundi 9 octobre passé. Ils sont destinés à ceux et à celles qui les trouveront lors de la prochaine rénovation du temple au 22^e siècle? L'accès au faite du clocher, comme le montre la photo de Marie Mauris, que nous remercions, prise au moment où la croix et la boule étaient arrimées sur la flèche de l'édifice, n'est pas facile!

Voici l'énumération des documents désormais haut perchés:

- Rapports du Conseil communal de Saint-Blaise au Conseil général pour la demande de crédit de CHF 1'055'000, du 23 novembre 2021, et du Conseil communal d'Hauterive, du 20 décembre 2021, du même montant (sans les subventions), pour procéder à la réfection du temple.
- Numéros du journal «Le Gouvernail», de juin-juillet 2022, «475 ans d'histoire des écoles de Saint-Blaise» et d'août-septembre 2023 «Histoire des écoles d'Hauterive»
- Revue d'articles de journaux consacrés à la rénovation du temple: ArclInfo. 25.09.2021 – Rénovation urgente pour le temple
Bulcom 21.01.2022 – Prochaine restauration du temple de Saint-Blaise – Deux décisions majeures pour notre patrimoine
ArclInfo 24.01.2023 – Avec la restauration du temple – le passé ressurgit
ArclInfo 18.08.2023 – Un beffroi à l'ancienne pour le clocher du temple
Bulcom 25.08.2023 – Temple en processus de rénovation – Un nouveau beffroi a trouvé son clocher.

CZ

Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ) pour tout renseignement, contactez l'animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

ENTRE-DEUX-LACS

Conférence de Michel Kocher le **mercredi 18 janvier à 20h** au temple du Bas à Neuchâtel dans le cadre de la **Semaine de l'Unité**.

Samedi 21 janvier

SAM'DIS DIEU, pour les jeunes de la 8^e à la 10^e Harmos, rdv au centre paroissial de Cressier.

Raquette, fondue et descente en luge de nuit. Horaire spécial de 16h15 à 21h15. Renseignements auprès de Nicolas Droz: 078 605 17 78. Inscriptions auprès de Florence Droz: f.droz@icloud.com

Etudes bibliques «Il a marché parmi nous!»

Cinq soirées avec le pasteur Frédéric Hammann pour se questionner sur les évangiles et découvrir quelques clés qui nous permettront de saisir toujours davantage la personne et l'œuvre de Celui qui est au cœur de notre foi: Jésus de Nazareth!

Les **mercredis 25 janvier, 1, 8, 15 et 22 février** de 20h à 21h30 au centre paroissial réformé de Cressier.

Le **Théâtre Terre Nouvelle** vous présente la pièce «**A grands coups de poêle**», les **vendredi 27 et samedi 28 janvier à 20h et le dimanche 29 janvier à 17h** au temple du Landeron.

Davantage d'info sur le site www.entre2lacs.ch

Cultes Entre-deux-Lacs

Samedi 14 janvier

17h00 Culte à la chapelle d'Hauterive

Dimanche 15 janvier

10h00 Culte œcuménique au temple de St-Blaise. Bee Happy (début au culte) et garderie au foyer. La Ruche – voir programme sur le site.

10h00 Culte au temple du Landeron.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

NODS-LA NEUVEVILLE-ENGES

Tir de clôture au Stand de tir de Nods Invitation à la population



La journée de clôture annuelle de la Société de tir de Nods-La Neuveville-Enges est traditionnellement organisée en fin de la période sportive.

Le tir de clôture se déroulera le samedi 21 octobre de 14h à 17h

Les amis de la société de tir et la

population locale sont cordialement invités pour le concours combiné de tir et de jeux sur l'emplacement du stand de tir de Nods. Nous offrons la possibilité à la catégorie «Jeunesse» de s'initier à ce sport en vue de la saison de tir 2024 et le cours officiel de Jeunes Tireurs qui sera organisé l'année prochaine.

L'apéritif sera servi dès 18 h et le repas-raclette dès 19 h.

Pour faciliter l'organisation, annoncez-vous jusqu'au vendredi 20 octobre au 079 249 52 41. Possible également par SMS.

Nous profitons de remercier toutes les personnes, sympathisants et la population qui soutiennent et parfois, subissent les nombreuses activités de tireurs locaux.

Société de tir de Campagne Nods
Association du Stand de tir La Neuveville-Nods-Enges

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Lundi 16 janvier

Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

Mardi 17 janvier

14h15 **MCR** (Mouvement chrétien des retraités) à la salle sous l'église catholique de St-Blaise.

Contact pour la paroisse: Françoise Vouga, 032 753 71 68; francoise.vouga@gmail.com

Marin

Mardi 17 janvier

Repas de midi à la cure (Foinreuse 6). Pour toute personne désireuse de manger en bonne compagnie!

Inscriptions jusqu'au lundi midi auprès de M^{me} Françoise Messerli / 077 415 83 82 / efmesserli@hotmail.com - Prix: CHF 12.-

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Chaque mercredi

dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial réformé de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

Mardi 17 janvier

10h00 Culte au Home St-Joseph.

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignièrès

Dimanche 15 janvier

9h45 Transport depuis l'église pour le temple du Landeron.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez ??????????????????????????????

Vous désirez ??????????????????????????????

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch

Frédéric Hammann, tél. 079 101 35 73, frederic.hammann@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndongo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignièrès:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Permanence pendant l'absence de l'abbé Leonardo Kamalebo: Pour octobre, novembre, décembre 2023 et janvier 2024, Abbé Gérard Muanda 032 757 11 86 et 079 367 79 32 et Abbé Zygmunt Kazmierak 032 853 37 44 et 076 672 72 80.

Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale (www.cath-ne.ch/ votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ...)

Pour la catéchèse des enfants dans notre paroisse, vous pouvez faire l'inscription par courrier ou par e-mail à:

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi et jeudi matin de 8h à 11h

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Paroisse de La Chaux-de-Fonds

Dimanche 15 octobre

18h00 Prière Commune Cantonale pour l'Unité des Chrétiens (avec chants de Taizé) à La Chaux-de-Fonds

Paroisse de Cressier-Cornaux

Dimanche 15 octobre

10h30 Messe

Mardi 17 octobre

11h00 Messe au Foyer

15h30 Catéchèse 5^e H au Chalet St-Martin

Jeudi 19 octobre

11h00 Messe au Foyer

17h15 Catéchèse familiale au Chalet St-Martin

Vendredi 20 octobre

19h15 Répétition de l'ensemble vocal féminin au Chalet St-Martin

Samedi 21 octobre

11h00 Catéchèse de 4^e H au Chalet St-Martin

Dimanche 22 octobre

10h30 Messe

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Dimanche 15 octobre

17h00 Concert d'orgue à l'église St-Maurice

18h00 Prière commune cantonale pour l'unité des chrétiens à l'église St-Pierre à La Chaux-de-Fonds

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 13 octobre

09h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 14 octobre

08h00-17h00 Marché aux puces avec petite restauration dans les salles sous l'église de Saint-Blaise

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 15 octobre

08h00-17h00 Marché aux puces avec petite restauration dans les salles sous l'église de Saint-Blaise

09h00 Messe à Saint-Blaise

Mardi 17 octobre - St. Ignace d'Antioche

08h00-11h00 Ouverture du Secrétariat

09h00 Pas de Messe à Saint-Blaise

Mercredi 18 octobre- St. Luc

18h30 Catéchisme 10^{ème} Harnos dans la salle sous l'église de Saint-Blaise

Jeudi 19 octobre

08h00-11h00 Ouverture du Secrétariat

Vendredi 20 octobre

09h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 21 octobre

09h00-11h30 Catéchisme 8^{ème} et 9^{ème} Harnos dans la salle sous l'église de Saint-Blaise

17h00-18h30 Catéchisme 5^{ème} Harnos dans la salle sous l'église de Saint-Blaise

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 22 octobre

09h00 Messe à Saint-Blaise

11h30 Baptême de Rosaria Bravo Tasquinha

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants « Jeudi-midi » (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: www.eeme.ch



Samedi 21 octobre 2023 à 20h30 – Les Fils du Facteur

Alliant tradition et futurisme, Les Fils du Facteur soufflent un air nouveau à la Chanson française (mais suisse!) qu'ils infusent avec une bonne dose de charisme, d'éclectisme de sincérité et d'humour...

Fraîchement multiplié par 2, le duo devient un quatuor pour présenter des concerts encore plus riches et ambitieux. Ils s'aventurent ainsi vers plus d'inspirations cosmopolites (pop, electro, funk, bossa nova...). Jonglant avec le réalisme et l'insouciance, Les Fils du Facteur délivrent un doux mélange d'énergie et de mélancolie.

Prochain spectacle: Samedi 28 octobre 2023 à 20h30 – Jamais sans lui... mais tout sur mammaire – Une comédie par la Cie des Paroles Engagée

Soirée de Gala du 20^{ème} anniversaire du Café-théâtre de la Tour de Rive N'hésitez pas à réserver vos places via notre site internet, soit pour le vendredi 15 ou pour le samedi 16 décembre 2023.

D'autres spectacles comme Diane Tell ou Georges Chelon se réservent également tôt à l'avance...

Le comité du CTRR

contact@latourderive.ch
www.latourderive.ch

ENTRE-DEUX-LACS

Parce que nous ne sommes pas des robots!

«Des relations vraies». Voilà deux mots qui résument et représentent ce que nous pouvons avoir de plus cher dans nos existences. Dès l'enfance, avoir des copains et des copines, ça compte! L'amitié est en effet, et à tout âge me semble-t-il, une des réalités les plus belles que l'on peut connaître et développer. Dans une perspective chrétienne, cela s'explique à la lumière du fait que Dieu lui-même est relation. Un Dieu trinitaire -Père, Fils, Esprit- qui communique, échange, relationne. C'est un mystère déroutant, c'est vrai (et même choquant aux yeux d'autres religions) mais tellement essentiel! Nous ne sommes pas Dieu, évidemment, mais c'est bien le fait d'être créé «à son image» (pour reprendre une magnifique expression biblique) qui constitue le socle de notre besoin de «relations vraies». Bien sûr, je n'ignore pas que nos relations sont aussi, malheureusement, bien souvent des lieux de blessures et de désenchantement. C'est d'ailleurs là que le pardon, réalité «relationnelle» s'il en est, est appelé à entrer en scène. Mais aujourd'hui, je désire simplement mettre le projecteur sur notre besoin de relations, sur l'importance de les cultiver, d'y consacrer le temps nécessaire.

En tant qu'Église, en tant que paroisse, et parmi d'autres sociétés ou «communautés», nous avons à cœur de pouvoir offrir des temps et des lieux où, justement, des visages connus peuvent être revus, des souvenirs peuvent être échangés, des projets peuvent être évoqués. Bref, des lieux où l'on a de la joie à être ensemble.

La Fête de l'Automne, le 21 octobre à Cornaux, en est un bel exemple! N'hésitez pas à venir y faire un tour. Pourquoi? Parce que nous ne sommes pas des robots!

Frédéric Hammann
pasteur

NEUCHÂTEL

Grand succès au premier salon des éditeurs-trices

Un manque a été comblé! Remontant à quelques cinq cents ans, l'édition neuchâteloise poursuit ainsi sur sa lancée sans discontinuer.

Ce dernier samedi de septembre, au Péristyle de l'Hôtel de Ville de Neuchâtel, quinze maisons d'édition du canton, accompagnées de leurs auteurs, parmi eux Françoise Matthey, Gilbert Pingeon, Nicolas Rousseau, et un invité d'honneur, les Editions de l'Aire, à Vevey, ont répondu à l'appel.

Avec la foule venue en nombre, la journée a été ponctuée par le discours de bienvenue de Thomas Facchinetti, conseiller communal chargé de la culture, par une conférence, et le rappel de quelques dates marquantes de l'édition neuchâteloise par François Berger, l'initiateur de la manifestation.

Un illustre personnage, John Howe, mondialement connu en tant qu'illustrateur du «Seigneur des anneaux» était de passage!

Attachée à l'accueil, à la liberté d'expression, l'extraordinaire richesse de l'édition neuchâteloise sera à nouveau présente l'an prochain, et sur deux jours, assurent les organisateurs. Dates à retenir: samedi 21 et dimanche 22 septembre 2024.

GC

CRESSIER

Grands-parents et petits-enfants... toute une histoire!



Chacun sait...les grands-parents gardent régulièrement leurs petits-enfants. Savons-nous comment ils vivent ces moments? Quel témoignage utilisé pour le raconter aux tout-petits et aussi aux grands-parents?

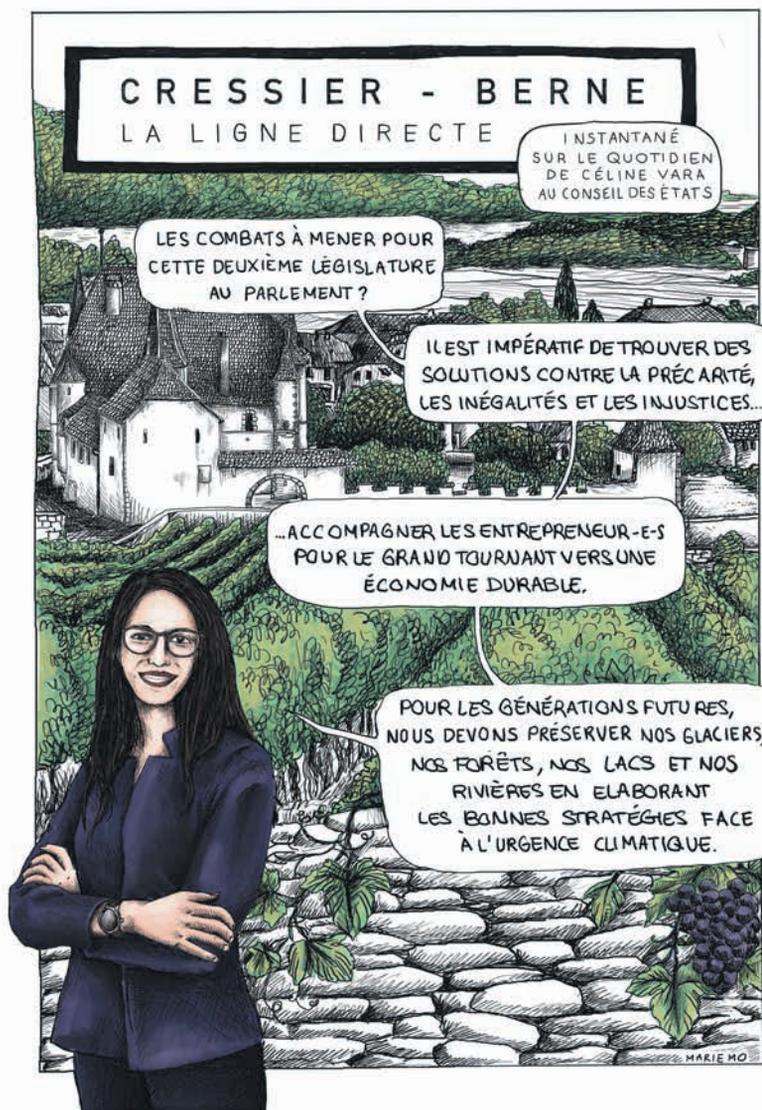
C'est trouvé! «La journée avec mes petits-enfants», joli nouveau-né d'histoire illustrée répond avec sensibilité et humour à ces questions. Il est l'œuvre de Marianne Schneeberger, auteure

et illustratrice, qui enseigne l'aquarelle avec passion dans son atelier à Cressier; son pinceau donne vie aux livres depuis plus de 20 ans.

Comment ne pas se régaler à lire ce petit trésor représentatif d'une journée avec les petits-enfants. L'album met en scène une grand-maman girafe qui vient passer la journée avec ses petits-enfants Girafan et Giraflo. Entre jeux et rires, déboires dans la cuisine où tout a été déplacé, des instants de tendresse, de lutte avec une poussette récalcitrante à ouvrir, une balade à la place de jeux interrompue par une averse, ce sont tous ces petits moments que grand-maman Girafe invite à partager en famille! Au-delà du détail des aventures de cette journée toujours un peu épique pour la grand-mère, ce que l'on retient de ces moments, c'est le plaisir d'être ensemble. Comme le répond la petite Giraflo à sa maman, de retour du travail et qui lui demande ce qu'elle a fait aujourd'hui: «J'sais plus, mais on était avec Grand-mamoune... Et c'était drôlement bien!»

Adapté aux enfants de 1 à 5 ans, l'ouvrage de 40 pages est disponible en librairie et sera présenté par son auteure, le dimanche 5 novembre 2023, au Salon du livre de Neuchâtel organisé par l'Association des écrivains neuchâtelois et jurassiens, à bord du bateau «Ville de Neuchâtel» qui restera à quai.

GC



CORNAUX-CRESSIER-LE LANDERON-LIGNIÈRES

Le CAP - Assemblée générale

Aux Membres permanents et soutiens du CAP

Conseils communaux de Cornaux, Cressier, Lignièrès et Le Landeron
Paroisses protestantes de l'Entre-deux-Lacs pour Cornaux, Cressier, Lignièrès et Le Landeron
Paroisses catholiques de Cressier-Cornaux-Enges et Le Landeron-Lignièrès

Aux Membres du comité de gestion et du bureau de l'Assemblée Générale

Aux membres actifs

INVITATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mercredi 25 octobre 2023 à 19h,
Chemin des Pêches 1, 2525 Le Landeron

Ordre du jour:

1. Bienvenue et appel
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. PV de la dernière Assemblée générale du CAP du 15 mars 2023
4. Nouvelles du Comité de gestion
5. Admissions, démissions, mandats
6. Nouvelles de l'équipe d'animation
7. Budget 2024
8. Communications et divers
10. Date des prochains comités de gestion et de la prochaine AG Cornaux, le 9 octobre 2023



Le comité de gestion du CAP

**LES VERT·E·S
NEUCHÂTELOIS·ES**

NOS CANDIDAT·E·S À VOTRE RENCONTRE LE 14 OCTOBRE 2023

En présence du président des Vert·e·s Suisses, Balthasar Glättli

Programme
9h00 - 10h30
Evènement des Vert·e·s d'Hauterive
Place du Village

11h00 - 13h00
Stand au marché de Neuchâtel
Fontaine de la Justice

LA TÈNE

Conseil général: une reprise toute en douceur

Était-ce la chaleur inhabituelle de cette fin septembre ou le menu proposé, ce conseil général de reprise ne battra pas le record des débats acharnés.

Le président du conseil général, Raphaël Kummer a salué les 36 membres présents et le maigre public qui avait pris place à l'Espace Perrier. Il a ensuite traité les points affichés à l'ordre du jour.

Une kyrielle de nominations

8 places de commissaires dans différentes commissions étaient devenues vacantes suite à la démission des anciens élus. Les nouveaux membres étaient élus tacitement, les propositions des différents partis n'étant pas combattues.

Deux révisions partielles passent comme une lettre à la poste

Une clarification concernant l'adoption du procès-verbal de la dernière séance de la législature (la validation sera faite par voie de circulation électronique) ainsi qu'une mise en conformité d'un article concernant les prolongations d'ouverture des établissements publics (différence entre le règlement de police et celui des taxes et émoluments relevée en son temps par la commission réglementaire) recevaient, sans coup férir, l'aval du conseil général.

Un nouveau véhicule électrique pour la voirie

Un crédit d'engagement de 120'000 francs était demandé pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire électrique. Selon le conseiller communal Martin Eugster, «l'ancien véhicule arrive en bout de course. Par son utilisation quotidienne, il comptabilise plus de 12'000 heures d'utilisation depuis sa mise en service. Au vu de son âge, son entretien coûte environ 3'000 francs annuellement. Des frais importants sont à envisager dans les prochaines années en raison de la nécessité de réparer son système de levage qui montre des signes

de faiblesse.» Le choix du conseil communal s'est porté sur un véhicule utilitaire électrique qui, bien que plus cher que le véhicule avec moteur à combustion fossile, est plus en phase avec les objectifs climatiques fixés par l'autorité communale. C'est presque à l'unanimité que le crédit était accepté.

Révision du règlement général du Syndicat intercommunal pour l'assainissement des eaux de la Châtellenie

La venue de deux nouvelles communes en qualité de membres du Syndicat, l'évolution du but du Syndicat avec l'ajout de l'exploitation d'une déchetterie intercommunale et quelques corrections dans différentes pratiques, nécessitaient une révision partielle du règlement général.

Il fallait, en effet, officialiser la venue des communes de Ins et Müntschemier, qui avaient sollicité, en 2017 déjà, le comité directeur du syndicat pour connecter leurs réseaux des eaux usées à la STEP de Marin. Les travaux de connexion étant à bout touchant, il était temps de valider leur intégration.

En outre, il fallait officialiser la gestion de la déchetterie de Cornaux, qui était de facto déjà sous la direction du Syndicat. Pour que ce règlement entre en vigueur, il faut l'accord de tous les conseils généraux concernés. Celui de la Tène l'a accepté à l'unanimité.

Deux questions au dessert

A la conseillère générale Nadia Chassot (PLRT), qui se demandait «qu'au vu de la situation du manque d'effectif de la Police Neuchâteloise (PONE) et de la fermeture du poste du Landeron ainsi que des nombreuses manifestations en cette période, les week-ends et voir la semaine, est-ce que nos agents de sécurité (ASP) continueront de travailler le week-end afin d'assurer la sécurité?», le conseiller communal Heinz Hoffmann en charge du dicastère de la sécurité lui répondait que oui, car il n'ap-

partient pas aux agents de sécurité de la Tène de couvrir les manques en personnel de la police cantonale.

En réponse à la question de la conseillère générale Léonore Lovis (Verts), qui désirait des informations sur le prolongement de la ligne 101 des TN jusqu'à la zone touristique de la Tène, le conseiller communal Daniel Rotsch a répondu, qu'à l'heure actuelle, la prolongation n'était pas à l'ordre du jour mais que des études pour d'autres solutions étaient sur le bureau du CC.

Communications du conseil communal

Le projet de camping suit le planning et en est à la fin de la phase 1. Les travaux suivants s'étendront jusqu'en 2025.

Le projet de fusion (dont la votation aura lieu le 26 novembre) est à présent en main des partis politiques.

Les travaux de corrections dans le village de Thielle ont commencé. Les désagréments qu'ils engendrent obligent le CC à demander la compréhension et la patience des riverains.

Quelques divers dignes d'intérêt

La commission de la fusion a tenu à annoncer que des séances d'information auront lieu prochainement dans les différentes localités concernées par la fusion. Les dates seront annoncées dans votre journal favori.

Le quartier Mosaïque a vu ses premiers habitants prendre possession des logements et permettre ainsi d'animer la rue des Falaises et environs. A noter qu'un cheminement piétonnier permettra de traverser en diagonale la rue de Foinreuse jusqu'à la route des Couviers. Les résidents de Thielle, impactés par les travaux (voir ci-dessus), craignent pour leur tranquillité et leur sécurité car la rue des Broillets n'est pas adaptée aux poids lourds (quid du car postal?).

DJ



Et si vous sécurisiez votre FUTUR ?

DES APPARTEMENTS PROTÉGÉS ENTièrement NEUFS AU CŒUR DU VILLAGE DE SAINT-BLAISE

- Avec des services à la carte
- Pour garder votre autonomie sans rester seul et en toute sécurité
- Pour simplifier votre quotidien et apprécier un nouveau confort



LE LANDERON

Nouveau concert du Madrigal placé sous le thème des lumières



Cet automne, l'ensemble vocal « Le Madrigal », dirigé par Louis-Marc Crausaz, invite tout un chacun à découvrir le thème de ses concerts faisant référence à la lumière intérieure de l'esprit, de l'âme ou plus simplement les lumières de la nature.

On découvrira ainsi différentes pièces allant de la Renaissance à nos jours. Parmi les compositeurs choisis, une place de choix est notamment offerte au compositeur norvégien Ola Gjeilo avec l'interprétation d'une sélection de ses créations.

Tout au long du déroulement du concert, le madrigal sera accompagné par « les variations musicales », ensemble à géométrie et musiciens variables composé d'un quatuor avec Margo Lathuraz et Alexandre Guy au violon, Thomas Aubry alto et Simon Cauchefer violoncelle. Formés dans différentes Hautes Écoles d'Europe, ces 4 musiciens enseignent dans les conservatoires et écoles de musique de Suisse romande tout en collaborant avec différents orchestres réputés.

L'ensemble sera également accompagné par Évan Métral, pianiste aux activités très variées (enseignant, soliste, chambriste, arrangeur, comédien, chef de chœur et d'orchestre), de Janine Delley, soprano, qui pratique le chant choral avec le Chœur du Van et Vox Anima.

Le programme, placé sous le thème des lumières, verra en première partie diverses interprétations a capella du Madrigal (Crucifixus d'Antonio Lotti, My Heart is a holy place de Patricia Van Ness, Lux aeterna de Brian A. Schmidt, Northern lights d'Ola Gjeilo, Allelulia de Linda Pevacek et Exsultate Jubilata de Karl Jenkins).

Après une pause musicale, avec les cordes des « Variations musicales » et du pianiste Évan Métral interprétant des compositions d'Ola Gjeilo, Le madrigal revient en deuxième partie avec orchestre et soliste.

L'ensemble vocal se réjouit de rencontrer un nombreux public.

Dates et lieux des concerts

Samedi 21 octobre, Temple de Peseux à 30h

Dimanche 22 octobre, Temple du Landeron à 17h

Samedi 4 novembre à l'Abbaye de Montheron à 16h

Dimanche 5 novembre à la Blanche Église de La Neuveville à 17h.

Entrée libre, collecte

CP



Gaëtan Dubois
au Conseil national



Camille Hostettler
au Conseil national



Anna Laura Ludwig
au Conseil national



Charlotte Grosjean
au Conseil national

Les incitations fiscales
encourageront les
propriétaires qui souhaitent
mieux isoler leurs **bâtiments** ou
alimenter leur système de
chauffage par des énergies
renouvelables.



Le 22 octobre
#votonsPLR

 **JLR**
Canton de
Neuchâtel



MARIN



Matchs du FC Marin-Sports

Vendredi 13.10.2023

20h15 FC Marin-Sports II - FC St-Blaise II, 3^{ème} ligue, groupe 2

Samedi 14.10.2023

09h00 FC St-Blaise II - FC Marin-Sports II, Juniors D, groupe 6

14h00 FC Marin-Sports II - FC Pesieux Comète II, Juniors C, Groupe 3

14h00 FC Val-de-Ruz - FC Marin-Sports I, Juniors C, groupe 1

15h00 ASI Audax-Friul - FC Marin-Sports, Juniors A, groupe 1

17h30 FC Le Locle I - FC Marin-Sports I, 2^{ème} ligue, groupe 1

CORNAUX



Matchs du FC Cornaux

Samedi 14.10.2023

11h00 FC Cornaux-FC Hauterive
championnat Juniores féminines FF-15 - tour automne
Groupe 1 - Terrain de sports - A, Cornaux

20h00 Villaz-Saraine (5049)-FC Cornaux
championnat Féminine 4^{ème} ligue
Stade des Papillons, Lentigny - Centre sportif 1, Lentigny

Mercredi 18.10.2023

20h15 FC Cornaux (4^e L(F))-ASI Audax-Friul I (3^e L(F))
coupe neuchâteloise (féminine) - Tour préliminaire
Terrain de sports - A, Cornaux

SAINT-BLAISE



Résultats du FC Saint-Blaise

Samedi 07.10.2023

1:2 1^{ère} Equipe - FC Béroche-Gorgier - championnat

Dimanche 08.10.2023

3:4 2^{ème} Equipe - FC Le Landeron - championnat

Lundi 09.10.2023

7:2 FC Pesieux Comète - Juniors A

SAINT-BLAISE



Matchs du FC Saint-Blaise

Vendredi 13 octobre

20h15 FC Coffrane - 1^{ère} équipe

20h15 FC Marin-Sports - 2^{ème} Equipe - championnat

Samedi 14.10.2023

09h00 Team Béroche-Bevaix - Juniores FF-15 - championnat

Dimanche 15.10.2023

14h30 FC Le Locle - Juniors A - championnat

Lundi 16.10.2023

18h30 Juniors D2 - FC Marin-Sports - championnat

LIGNIÈRES



Matchs du FC Lignières

Samedi 14.10.2023

09h00 FC Floria II - Team 3L III - championnat Juniors D
Les Pâquerettes, La Chaux-de-Fonds

17h30 FC Coffrane - Team 3L - championnat Juniors A
BEG Stadium, Coffrane

Dimanche 15.10.2023

10h00 FC Lignières I - FC Floria - championnat 3^e ligue
Centre Sportif, Lignières

14h00 FC Lignières II - FC Môtiers II
championnat 5^e ligue - Centre Sportif, Lignières

Mercredi 18.10.2023

18h15 Team 3L I - Team Milvignes - coupe juniors D
Stade de St-Joux, La Neuveville

LE LANDERON



Matchs du FC Le Landeron

Vendredi 13.10.2023

20h15 FC Le Landeron II - FC Etoile-Sporting II
Championnat 4^e ligue - Ancien Stand
Terrain principal, Le Landeron

Samedi 14.10.2023

14h30 Grpm VDT (Fleurier) II - Grpm des 2 Thielles
Championnat Juniors C - Les Sugits, Fleurier

Dimanche 15.10.2023

11h00 FC Le Landeron I - FC Les Bois I
Championnat 3^e ligue - Ancien Stand
Terrain principal, Le Landeron

Mercredi 18.10.2023

18h15 FC Hauterive I - Grpm des 2 Thielles I
Coupe juniors D, 1/8 de finale - Vieilles Carrières A
Hauterive

18h15 Grpm des 2 Thielles II - ASI Audax-Friul I
Coupe juniors D, 1/8 de finale - Ancien Stand
Terrain principal, Le Landeron

Vendredi 20.10.2023

20h30 FC Erguël II - FC Le Landeron I
Championnat 3^e ligue - Terrain du Stand A, Sonvilier

HAUTERIVE



Matchs du FC Hauterive

Vendredi 13.10.23

20.00 FC Colombier - FC Hauterive (Juniors A)

20.30 FC Hauterive II - FC Colombier II (4^{ème} ligue)

Samedi 14.10.23

11.00 FC Cornaux - FC Hauterive I (Juniors féminines FF15)

18.00 FC Hauterive I - FC Bôle I (2^{ème} ligue)

Mercredi 18.10.23

18.15 FC Hauterive I - Grpm des 2 Thielles (Juniors D) coupe Juniors
D - 1/8 de finale

NEUCHÂTEL VINS ET TERROIR

Grand Prix du Vin Suisse: 6 nominés 5 podiums pour Neuchâtel

La soirée de Gala du Grand Prix du Vin Suisse a eu lieu le 6 octobre à Berne. À l'occasion de sa 17^{ème} édition une variété de 2'740 vins provenant de toutes les régions viticoles suisses. Les six meilleurs vins nominés dans les 15 catégories étaient en lice pour remporter l'un des 45 trophées (les trois premiers de chaque catégorie).

Les champions du vin suisse sont connus! Le suspens a pris fin lors du grand gala qui s'est déroulé au Kursaal de Berne, en présence d'un parterre de personnalités du monde viti- vinicole, de la politique et des médias. Un jury international a dégusté les vins nominés et procédé au classement des 3 meilleurs vins de chaque catégorie. C'est avec une très grande fierté que les vins neuchâtelois ont remporté 5 prix dans les catégories suivantes:

Catégorie Vins effervescents

1^{er}: Maison Mauler, Môtiers – Louis Edouard Mauler 2014 - AOC

Catégorie Chardonnay

2^{ème}: Cave des Coteaux, Boudry - Terra Ancestra 2022 – AOC

3^{ème}: Domaine Bouvet-Jabloir, Auvernier – Le Loclat Grands Terroirs, Chardonnay 2020 – AOC

Catégorie Pinot Noir

1^{er}: Cave des Lauriers, Jungo & Fellmann, Cressier – Pinot Noir « 1879 », Pinot Noir 2020 AOC

Catégorie Merlot

3^{ème}: Grillette Domaine de Cressier – Merlot 2020 – Vin de Pays

Les six maisons neuchâteloises ci-dessous étaient nominées lors de cette remise.

CHASSELAS

- Caves du Château d'Auvernier – « Kairos 3 », Chasselas 2020 - AOC

CHARDONNAY

- Domaine Bouvet-Jabloir, Auvernier – Le Loclat Grands Terroirs, Chardonnay 2020 – AOC

- Cave des Coteaux, Boudry - Terra Ancestra 2022 – AOC

PINOT NOIR

- Cave des Lauriers, Jungo & Fellmann, Cressier – Pinot Noir « 1879 », Pinot Noir 2020 AOC

MERLOT

- Grillette Domaine de Cressier – Merlot 2020 – Vin de Pays

VINS EFFERVESCENTS

- Maison Mauler, Môtiers – Louis Edouard Mauler 2014 - AOC

Le titre de la meilleure cave Suisse de l'année revient au domaine viticole valaisan Leukersonne



De Gauche à droite: M Tobler, Grillette et les 2 cousins Jean-Marc Jungo, Christian Fellmann Cave des Lauriers

CORNAUX

La fête d'automne approche à grands pas



La fête d'automne, qui succède à la vente de paroisse, aura lieu le 21 octobre prochain à l'Espace Ta'tou à Cornaux, dès 10h00. Et le programme s'annonce riche et varié, grâce à des organisateurs très investis et des généreux sponsors et donateurs.

Repas tout en convivialité, brocante, troc pour enfants, musique de styles diversifiés, spectacle de magie et jeux pour enfants, notamment, permettront à tous de vivre une journée festive et joyeuse! Les bénéfices de la journée sont destinés à la paroisse réformée de Cornaux-Cressier et à son travail auprès de la population.

Pour compléter son buffet sucré, les organisateurs comptent sur la collaboration des villageois qui sont invités à déposer les gourmandises confectionnées, le samedi matin, dès 9h00, à l'Espace Ta'Tou.

Programme

- 10h00: Ouverture du Bric-à-brac
- 10h00-13h00: Bourse aux jouets (sans inscription)
- 11h00: Concert de l'Union de Cornaux
- Dès 12h00: Repas (raclette / salade de patate et wienerli / Hot dogs)
- 13h30-14h30: Concert du groupe Mango and Crisps
- 13h30-14h30: parcours jeu (en salle de gym)
- 14h30-15h30: Spectacle de magie, par Stéphane Rouèche
- 16h00: Musique et danse avec la Foulée Folklorique




Les nouveaux propriétaires se réjouissent de vous accueillir

**Rue de la Gare 7b
Le Landeron.**

**Venez découvrir nos spécialités
Kebab, Tacos et bien plus...**

**Commande à l'emporter
032 534 95 49**



LAVAGE GRENÉTÖL

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'inauguration de notre station de lavage.

Le dimanche 22 octobre 2023 de 10h00 à 18h00,
située à la route de la Neuveville 44 à 2525 Le Landeron.

Venez découvrir nos nouvelles installations et profitez de petites restaurations sur place.

Nous avons hâte de vous accueillir !

L'équipe du Garage de Grenétöl



**Bourse aux timbres
cartes postales et
pièces de monnaie**

**Dimanche 15 octobre 2023
de 9h00 à 16h**
Gare de Neuchâtel 1^{er} étage
(entrée à droite du fleuriste)

Entrée libre - Société philatélique de Neuchâtel

FENETRES & PORTES

Artisan depuis 1880



Savagner
032 853 23 24

www.lienher.ch **fabriquées au Val-de-Ruz**

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Fusion de communes dans l'Entre-deux-Lacs

Une loi biffa de la carte six communes



Les petites communes de Combes, Marin, Epagnier, Thielle, Wavre et Voëns-Maley (photo la fontaine de Voëns-du-haut, le 7 octobre passé) ont été supprimées sans tenir compte de l'avis de leurs habitants par le Grand Conseil, le 5 mars 1888, par 90 voix et une abstention. Cette modification institutionnelle doit être rappelée car, aujourd'hui, la Constitution cantonale, du 25 avril 2000, précise qu'aucune fusion ne peut avoir lieu sans le consentement des communes touchées. Elle rend obligatoire la votation du 26 novembre prochain pour la constitution de la Commune de Laténa (Enges, Hauterive, Saint-Blaise et La Tène).

Il est vrai que ces anciennes communes comptaient peu d'habitants et d'habitantes: 50 à Voëns-Maley, 64 à Epagnier, 96 à Wavre, 202 à Thielle et 462 à Marin. Le Conseil d'Etat de l'époque expliquait que les petites communes ne connaissaient plus une bonne organisation de la vie publique: des conseillers peu capables de bien gérer les affaires communales et l'Etat constamment obligé de suppléer les lacunes de leur administration. Et il observait: «*Si elles disposent d'un administrateur capable, l'administration se concentre exclusivement dans ses mains!*» Marin et Epagnier, Thielle et Wavre, Voëns-Maley et Saint-Blaise, Combes et Le Landeron furent contraints à fusionner sans pouvoir être entendus par le Grand Conseil bien que l'assemblée d'Epagnier ait refusé la fusion par 7 voix contre 2 et celle de Thielle par 16 voix contre 1. Seuls 5 citoyens (4 Dardel et 1 de Marval) de Voëns-Maley prirent part à la dernière assemblée de leurs hameaux. Ils acceptèrent la fusion avec Saint-Blaise pour éviter «*d'aller au-devant de grandes difficultés et de charges considérables*». Il en fut de même à Combes pour se rattacher au Landeron pour une raison bien triste car il ne restait plus que quelques maisons après l'incendie de 1877.

En 1888, le Conseil d'Etat avait aussi proposé d'unir Enges à Cressier. Il n'y allait pas avec le dos de la cuillère. Il qualifiait cette commune «*d'impuissante à s'administrer correctement et à exercer les attributions conférées par la loi*». Toutefois, la commission du Grand Conseil proposa de laisser, «*à titre d'essai, Enges comme commune distincte en la suivant de près*».

Si la fusion de 2023 des quatre communes d'Enges, d'Hauterive, de Saint-Blaise et de La Tène, se réalise dans six semaines, l'essai aura duré... 136 ans!

Claude Zweiacker